



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 MAI 2024 LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le mardi 21 mai 2024 à 20h45, en séance publique, Salle du Conseil au Port-Marly, sous la présidence de M. Cédric PEMBA-MARINE, Maire

- Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 05 mars 2024 a été approuvé à l'unanimité.
- Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 26 mars 2024 a été approuvé à l'unanimité.
- Décisions prises en vertu des articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code général des collectivités territoriales – Le Conseil municipal a pris acte.
- **Délibération n° 1** – Modification de la délégation de pouvoirs donnée au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2** – Budget primitif 2024 – Décision modificative n° 1 – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 3** – Création de deux emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 4** – Autorisation de vente aux enchères de matériels et mobiliers réformés – Recours à une plate-forme internet – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 5** – Avenant n° 1 à la convention-type d'occupation temporaire du domaine public pour le remisage sur le domaine public de flottes de trottinettes électriques et vélos à assistance électrique en libre-service – Approuvée par 23 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. LE PICARD, Mme DE TERVES)
- **Délibération n° 6** – Enquête publique environnementale portant sur la demande d'autorisation de dragage et de gestion des sédiments sur l'ensemble des ports exploités par HAROPA PORT Paris pour la période 2024-2034 – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 7** – Avenant n° 1 à la convention de mise en commun des agents de la police municipale des communes du Pecq, Croissy-sur-Seine et Le Port-Marly dans le cadre du Centre Intercommunal de Supervision Urbaine (CISU) – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 8** – Justification des dépenses au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France 2023 – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 9** – Présentation du rapport du prestataire Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) pour le service public du multi-accueil – Année 2023 – Le Conseil municipal a pris acte.
- **Délibération n° 10** – Motion relative aux mesures d'économie annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales, à l'initiative de l'Association des petites villes de France – Approuvée à l'unanimité.



Le Maire,

Cédric PEMBA-MARINE